



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat

Annonce publique de la séance :

le 24 novembre 2016

Convocation des conseillers :

le 24 novembre 2016

## Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 2 décembre 2016

Présents : Vera Spautz, Bourgmestre, Martin Kox, Jean Tonnar, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Echevins, Francis Maroldt, Pierre-Marc Knaff, Andre Zwally, Evry Wohlfarth, Taina Bofferding, Mike Hansen, Zénon Bernard, Astrid Freis, Georges Mischo, Laurent Biltgen, Guy Kersch, Luc Majerus, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général, Christian Weis, Conseiller  
Excusés : Paul Weidig, Conseiller

### Le Conseil Communal;

**Objet : 2.1.50. Devis - Rue M.Lentz, cité P. Krier, rue du Bois-  
antenne collective - renouvellement**

Considérant qu'il s'agit d'un devis d'un montant de 315.000 € concernant l'antenne collective dans la rue M.Lentz, cité P. Krier, rue du Bois;

Considérant que le crédit afférent devra être inscrit à l'article 4/451/222100/17316 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2017;

Comme il s'agit d'un projet qui s'étend sur plusieurs exercices, il y a lieu de faire une répartition du crédit :

Exercice 2017 : 50.000,00 €

Exercice 2018 : 165.000,00 €

Exercice 2019 : 100.000,00 €

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve  
par 10 voix oui, 8 voix non**

le devis de 315.000 € concernant l'antenne collective dans la rue M.Lentz, cité P.Krier, rue du Bois.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général

10.01.2017  
Bourgmestre